

**INTERPELLATION DE M. JULIEN UYTENDAELE**

**À MME CÉCILE JODOGNE,  
SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA RÉGION  
DE BRUXELLES-CAPITALE,  
CHARGÉE DU COMMERCE  
EXTÉRIEUR ET DE LA LUTTE  
CONTRE L'INCENDIE ET L'AIDE  
MÉDICALE URGENTE,**

**concernant "la mission économique en  
Israël et à Ramallah".**

**M. le président.**- La parole est à Mme Jodogne.

**Mme Cécile Jodogne, secrétaire d'État.**- Je commencerai par répéter ce que j'ai déjà eu l'occasion de dire. Ni le gouvernement ni moi-même ne sommes insensibles à la situation de la Palestine. Cependant, dans la mesure où les questions que vous me posez regardent les aspects économiques, c'est sur ce point que je vais répondre, du moins dans le cadre de mes compétences.

Il s'agissait en effet d'une mission économique trirégionale, menée conjointement avec la Flandre et la Wallonie, à Tel Aviv et Ramallah. Elle avait pour objectif de promouvoir les exportations des entreprises belges et de nouer des contacts en vue d'affaires futures.

Vous m'interrogez plus particulièrement sur le volet palestinien de cette mission. Nos contacts à Ramallah ont été précédés d'un séminaire de préparation "The benefits of doing business in Palestine", animé par des réseaux d'entrepreneurs israéliens et palestiniens qui collaborent dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC).

La délégation belge a ensuite été reçue par l'équipe d'accompagnement des projets économiques du Quartet, organisme intergouvernemental piloté par les Nations Unies, l'Union européenne, la Russie et les États-Unis.

Le Quartet a présenté sa vision des opportunités dans le secteur des TIC. Cela concerne notamment la cartographie, le développement du réseau 3G avec un appui des autorités israéliennes. Cette présentation porte un intérêt tout particulier au développement de la ville nouvelle palestinienne de Rawabi. Le projet est de créer une véritable ville intelligente (smart city).

La plupart des contacts "business to business" (B2B) noués avec une dizaine d'entreprises palestiniennes l'ont été à Ramallah, au siège de l'Association des entreprises palestiniennes dans les TIC (PITA). Certaines d'entre elles entretiennent des relations commerciales étroites avec de grandes multinationales du secteur. Les responsables de ce cluster, ainsi que plusieurs entrepreneurs locaux, ont fortement insisté sur

l'intérêt de ce type de missions, non seulement pour les affaires mais aussi pour leur visibilité et leur crédibilité internationale. Chaque entreprise palestinienne a eu l'occasion d'effectuer une présentation commerciale aux entreprises belges.

Concernant les lignes directrices relatives aux produits issus des colonies, toutes les entreprises bruxelloises participantes relèvent du secteur des services. Par conséquent, la question de l'étiquetage des produits ne s'est pas posée d'emblée. Toutefois, des consignes ont été communiquées aux entreprises afin de poser des balises et les consignes du Service public fédéral (SPF) Affaires étrangères ont été explicitement rappelées aux participants bruxellois.

Le volet israélien comprenait différents séminaires, des visites d'entreprise et de nombreuses réunions B2B individuelles.

Concernant la récurrence des missions, trois missions économiques ont été menées en Israël en 2010, 2013 et 2015. Il est logique que des marchés pertinents pour nos entreprises fassent l'objet d'une attention régulière. C'est ainsi le cas de la Chine, des États-Unis ou du Maroc, qui ont fait l'objet de missions tous les ans depuis 2010. D'autres missions "récurrentes", comme vous dites, ont également lieu au Liban, au Congo et dans d'autres pays.

La Région se doit de rester attentive aux demandes de ses entreprises, dans le respect le plus strict de la légalité et du droit international.

J'espère vous avoir rassurée quant à cette mission. Mais, au final, je ne dis pas autre chose que ce que disait votre président dans un article paru début décembre, et qui insistait sur l'aspect économique de la mission : elle était sans représentation politique, concernait les trois Régions et se rendait aussi en Palestine.

Vous évoquez également le contexte difficile. Nous sommes tous d'accord. Peu après le départ de la mission, le Premier ministre israélien tenait en effet des propos qui ont été immédiatement condamnés par la diplomatie européenne. À cet égard, je rappelle que je soutiens une solution à deux États, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, avec un futur État de Palestine qui soit démocratique, viable et durable. Nous

condamnons tous les actes de terreur perpétrés à l'égard des populations civiles.

En ce qui concerne une "remise à plat" des relations économiques et sociales, je rappelle que le gouvernement bruxellois et moi-même nous inscrivons dans la lignée de la position du gouvernement fédéral et de l'Union européenne. Le gouvernement bruxellois n'a quant à lui pas décidé d'une révision de ses relations commerciales avec Israël ; seules des positions communes pourraient s'imposer.

Les neuf entreprises bruxelloises participantes étaient des sociétés de services, actives en particulier dans les domaines juridique et de la technologie de l'information (IT). Pour votre information, quatre entreprises wallonnes et onze entreprises flamandes ont également participé à cette mission.

Nous n'avons pas encore connaissance de la conclusion de contrats. Comme vous le savez, les entreprises sont souvent assez frileuses quand il s'agit de révéler pareille information, quelle que soit d'ailleurs la destination de la mission.